

Le portrait des princes qui ont déro­gé aux immunités ecclésiastiques, & les excès qu'ils commirent dans les autres départemens de leur administration, prouvent assez que ce genre de violation ne peut tomber dans l'esprit d'un prince sage & juste. „ Clo-
 „ taire I^{er}. Chilpéric, Clotaire II, confir-
 „ merent ces immunités; cependant Ebroin,
 „ maire du palais, sous les regnes de Thiery,
 „ forma le projet d'anéantir les privilèges
 „ du clergé. L'histoire nous représente ce
 „ ministre comme un hypocrite & un tyran
 „ oppresseur; il fit périr Dagobert, & de-
 „ vint l'exécration de son siècle & de la
 „ nation. Sous son ministère de sang, les
 „ propriétés furent enlevées, les échaffauds
 „ étoient toujours dressés pour immoler ses
 „ victimes; l'héritage du Seigneur devint
 „ la proie des brigands déprédateurs, & le
 „ sanctuaire fut profané par le scandale &
 „ l'impiété „ — Charles Martel n'est pas
 peint d'une manière plus flatteuse. Peut-être
 pourroit-on l'excuser à un certain point, à
 raison des circonstances où il se trouvoit, des
 guerres qu'il eut à soutenir contre les Sarra-
 fins, & de la conduite des évêques qui par une
 ardeur inconsidérée, oubliant les fonctions
 pastorales pour repousser les barbares par les
 armes, se dépouillèrent en quelque sorte eux-
 mêmes de la fonction sainte qui couvroit
 leurs personnes & leurs possessions: mais les
 auteurs ont raison de dire que par l'emploi
 des biens ecclésiastiques à des fins même lou-
 ables mais différentes de leur destination, les
 notions furent confondues, les principes
 anéantis ou altérés, les bases de la politique
 & du gouvernement ébranlées.